L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 24 NOVEMBRE 1887

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande—Une jeune ouisinière pour une petite famille, à la campagne, pas loin. Adresser Bureau de Placement de Vans, 127, l'espiage de la Bourse. 22nov—1f

A LOUER.

MAISON A LOUER—Avec 6 Chambres, $15 par mois, rue St Claude entre Dumaine et St-Philippe—Pour les clefs s'adresser No. 80 Marché Dryades. 20 nov—22,24,27

A VENDRE.

A VENDRE—Pour cause de départ, un café (bar-room), situé dans un excellent quartier du deuxième district. S'adresser à S. Blasini, 58 Royale, de 1 heure à 3 heures P. M. 20nov—1mon

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas J. Cooley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,411—Division B —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John C. Dwyer, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 nov—15 19 24

Succession de Joseph Laurence

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,599—Division C. Attendu que Gabriel Villere, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Laurence, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, de avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 nov—19 24 27

Succession de John E. Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,539—Division A—Attendu que Katie Wendover, veuve de John E. Schroeder, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de John E. Schroeder, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
18 nov—18 23 27

Succession de Williams H. Mentel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,408—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John F. Bendernagel, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15nov—15 19 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Edouard Toujan vs ses créanciers—No 22,—Division E—Statut de Cour—Que la requête ci-hiers du pétitionaire, Edouard Toujan soit et est par le présent accepte par la Cour—Ordonne de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Hugh Jones, notaire, en son Bureau No 49 Passage de la Bourse, en cette ville, le MERCREDI 30 novembre 1887 à 11 heures a. m. dans le but de choisir un syndic de la masse pétitionnaire et nommer un syndic et de voter toutes autres affaires qui pourront y être présentées dans une date ultérieure, et ordonne toutes procédures judiciaires requises. Vente et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Greffier.
18nov—18 23 27

Succession de Thomas J. Cooley

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,411—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Justin Naturelle administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
19 nov—19 24 27

Dennis Cloury vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,238—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Johnson, syndic provisoire de l'abandon présentés par Charles Johnson, syndic provisoire de l'abandon présentés par Charles Johnson, syndic provisoire de l'abandon présentés par Charles